



ASS UNARC
7 RUE DE THIONVILLE
75019 PARIS FR

COURTIER

AIAC

14 RUE DE CLICHY
75311 PARIS CEDEX 09

Tél : 01 44 53 28 53

Fax : 01 44 53 28 54

Portefeuille : 0204010984

Vos références :

Contrat n° 10763713104

Client n° 0716192220

AXA France IARD, atteste que :

**ASS UNARC
7 RUE DE THIONVILLE
75019 PARIS**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10763713104** ayant pris effet le **01/01/2021**

Bénéficiaires de la qualité d'assurance au titre du contrat :

• Le souscripteur :

UNARC - 7 rue de Thionville – 75019 PARIS.

• Les personnes physiques ou morales suivantes :

UNARC – 7 rue de Thionville – 75019 PARIS ;

ARC (Association des Responsables de Copropriétés) Nationale -7 rue de Thionville – 75019 PARIS ;

ARC-PACA – 2 rue de la République – 83120 SOLLIES-PONT ;

ARCNA (Association Régionale de Copropriétaires Nantes Atlantique), 27 rue du Calvaire de Grillaud - 44100 – NANTES ;

ARC GRAND CENTRE – Maison des Associations – 4, rue André Malraux – 42000 SAINT ETIENNE ;

ARC RHONE ALPES – 104 c place du 8 mai 1945 – Tour Picasso – 69800 St PRIEST ;

ARC LANGUEDOC-ROUSSILLON – 11 avenue d'ASSAS – 34000 MONTPELLIER ;

ARC HAUTS DE FRANCE, Maison des Associations, 74 rue Royale – 59000 LILLE

ARC-SUD- OUEST – Immeuble Le France - lot A 202 - 2^{ème} étage, 73 avenue du Château d'eau - 33700 MERIGNAC.

• Bénéficient en outre de la qualité d'assurés :

les **Syndics Non Professionnels** des copropriétés adhérentes à titre collectif à l'association assurée, lorsqu'ils agissent en cette qualité,

les **Présidents de Conseils Syndicaux et les Membres de Conseils Syndicaux**, des copropriétés adhérentes à titre collectif à l'association assurée, lorsqu'ils agissent en cette qualité,

- les **mandataires et les membres de l'organe de gestion non professionnels des structures de gestion d'ensembles immobiliers**, adhérentes à titre collectif à l'association assurée, lorsqu'ils agissent en cette qualité, quelle que soit la forme juridique des entités adhérentes et notamment ASL, AFUL, SCI...

- les **administrateurs, les représentants légaux des assurés ci-dessus énumérés, les personnes qu'ils se sont substitués dans la Direction Générale.**

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

Garantissant les activités suivantes :

Activités principales :

- **Association loi 1901, destinée à aider ses adhérents à gérer leur immeuble, à les informer et les former sur toutes questions relatives à la copropriété, à résoudre les problèmes juridiques et pratiques de leur copropriété, à contrôler les professionnels au service de leur copropriété, et à améliorer globalement le fonctionnement de la copropriété.**
- **Assistance, audit à des entités non adhérentes (copropriétés, collectivités territoriales, ...liste non exhaustive) dans le redressement des copropriétés en fragilité ou difficultés.**
- **Organisation de manifestations dans le cadre des activités de l'assuré.**
- **Fourniture et installation de détecteurs avertisseurs autonomes de fumées, chez des particuliers, par un salarié de l'assuré, selon la loi N° 2010-238 du 09 mars 2010 et l'arrêté du 14 mars 2013. Il est précisé que l'assuré déclare utiliser dans le cadre de la réalisation de ses prestations exclusivement du matériel certifié CE et conforme aux normes EN 14604.**
- **Conseil dans le domaine de la sécurité en matière de dispositif incendie dans les copropriétés. Il est précisé que la prestation sera effectuée par un salarié de l'UNARC dûment habilité et titulaire des qualifications nécessaires à cette prestation.**

Activités annexes :

Toutes activités annexes inhérentes à l'exploitation d'une association, notamment celles :

- **à but de relations publiques et publicitaires :**
Congrès, expositions, foires, réceptions, journées portes ouvertes, diffusion de tous documents ou prospectus d'information ou publicitaires.
- **à but social :**
Formation professionnelle permanente, cantines, services sociaux, médicaux, voyages, week-ends, activités sportives, etc...

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022** au **01/01/2023** sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS le 21 janvier 2022

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance